Appel de propositions EN578-170003/C Appel 002

Modification 001

Cette modification a comme but de changer l'appel de propositions.

PIÈCE JOINTE 1 – CRITÈRES D'ÉVALUATIONS – PHASE 1, Page 19

Supprimez:

Critères cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)			
Question 1b : Portée	Schéma d'évaluation		
Décrivez en quoi la solution que vous proposez permet d'atteindre les <i>résultats souhaités supplémentaires</i> (le cas échéant) indiqués dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	 i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires à considérer. O point 		
	 L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 5 points 		
	 iii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 8 points 		
	 iv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 10 points 		

Appel de propositions EN578-170003/C Appel 002

Modification 001

Insérez:

Critères cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)			
Question 1b : Portée	Schéma d'évaluation		
Décrivez en quoi la solution que vous proposez permet d'atteindre les <i>résultats souhaités supplémentaires</i> (le cas échéant) indiqués dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	 i. L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires à considérer. O point 		
Si aucun résultat supplémentaire n'est identifié dans l'avis de défi, les Demandeurs/Soumissionnaires recevront 10 points.	 L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 5 points 		
	 iii. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 8 points 		
	 iv. L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires à considérer. 10 points 		

Appel de propositions EN578-170003/C Appel 002

Modification 001

PIÈCE JOINTE 4 – PROPOSITION ET ÉVALUATIONS – PHASE 2, Page 47

Supprimez:

(à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)			
Question 1b : Portée de la phase 2		Schéma d'évaluation	
Décrivez comme la solution que vous proposez continue à aborder les résultats souhaités supplémentaires (le cas échéant) décrits dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	i.	L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seu résultats souhaités supplémentaires. O point	
	ii.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins des <i>résultats souhaités supplémentaires.5 points</i>	
	iii.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % des <i>résultats souhaités supplémentaires</i> . <i>10 points</i>	
	iv.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 % résultats souhaités supplémentaires.15 points	

Appel de propositions EN578-170003/C Appel 002

Modification 001

Insérez :

Critères d'évaluation cotés (à satisfaire par la proposition du soumissionnaire)				
Question 1b : Portée de la phase 2	Schéma d'évaluation			
Décrivez comme la solution que vous proposez continue à aborder les <i>résultats souhaités supplémentaires</i> (le cas échéant) décrits dans la section Résultats souhaités et éléments à considérer de l'avis de défi.	i.	L'information fournie est insuffisante pour démontrer que la solution abordera un seul des résultats souhaités supplémentaires. O point		
Si aucun résultat supplémentaire n'est identifié dans l'avis de défi, les Demandeurs/Soumissionnaires recevront 15 points.	ii.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera certains (moins de 50 %) des <i>résultats souhaités supplémentaires.5 points</i>		
	iii.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la plupart (50 % ou plus) des <i>résultats souhaités supplémentaires</i> . <i>10 points</i>		
	iv.	L'information fournie démontre clairement que la solution abordera la totalité (100 %) des résultats souhaités supplémentaires.15 points		

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS